

## **Distribution Casino France**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**DELOITTE & ASSOCIES**

Tour Majunga  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. au capital de € 2 188 160  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Distribution Casino France

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associée Unique de la société Distribution Casino France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Distribution Casino France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 12 « Immobilisations corporelles et incorporelles » et 13 « immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels exposent les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des actifs immobilisés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la documentation disponible et la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables, apprécié le caractère raisonnable des évaluations en résultant et contrôlé que ces notes de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par votre société.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Vanessa GIRARDET



Patrice CHOQUET

**ERNST & YOUNG et Autres**



Alexis HURTREL

## **ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX**

**DISTRIBUTION CASINO FRANCE**

**Société par actions simplifiée**

**1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2022**

## Sommaire

<u>ETATS FINANCIERS.....</u>	<u>3</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>4</u>
<u>Bilan.....</u>	<u>5</u>
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS.....</u>	<u>6</u>
<u>NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques.....</u>	<u>7</u>
<u>NOTE 2. Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>NOTE 3. Chiffre d'affaires.....</u>	<u>9</u>
<u>NOTE 4. Prix de revient des ventes.....</u>	<u>9</u>
<u>NOTE 5. Autres postes du résultat d'exploitation.....</u>	<u>10</u>
<u>NOTE 6. Dotations nettes aux amortissements et provisions.....</u>	<u>11</u>
<u>NOTE 7. Résultat financier.....</u>	<u>11</u>
<u>NOTE 8. Résultat exceptionnel.....</u>	<u>12</u>
<u>NOTE 9. Charges d'impôts.....</u>	<u>12</u>
<u>NOTE 10. Variation des provisions.....</u>	<u>13</u>
<u>NOTE 11. Impôt sur les bénéfices.....</u>	<u>14</u>
<u>NOTE 12. Immobilisations incorporelles et corporelles.....</u>	<u>15</u>
<u>NOTE 13. Immobilisations financières.....</u>	<u>18</u>
<u>NOTE 14. Stocks.....</u>	<u>19</u>
<u>NOTE 15. Créances.....</u>	<u>20</u>
<u>NOTE 16. Comptes de régularisation.....</u>	<u>21</u>
<u>NOTE 17. Capitaux propres.....</u>	<u>22</u>
<u>NOTE 18. Provisions pour risques et charges.....</u>	<u>23</u>
<u>NOTE 19. Dettes.....</u>	<u>26</u>
<u>NOTE 20. Opérations avec les parties liées.....</u>	<u>27</u>
<u>NOTE 21. Engagements hors bilan.....</u>	<u>27</u>
<u>NOTE 22. Autres informations.....</u>	<u>29</u>
<u>NOTE 23. Evènements postérieurs à la clôture.....</u>	<u>31</u>
<u>NOTE 24. Liste des filiales et participations.....</u>	<u>32</u>

# **ETATS FINANCIERS**

**DISTRIBUTION CASINO FRANCE**



**Compte de résultat**

<i>En M€</i>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Chiffre d'affaires nets	Note 3	7 056,7	7 075,0
Prix de revient des ventes	Note 4	-5 303,9	-5 289,0
<b>Marge commerciale</b>		<b>1 752,8</b>	<b>1 786,1</b>
% du CA HT		24,8%	25,2%
Frais de personnel	Note 5.1	-734,3	-747,7
Autres produits et charges d'exploitation	Note 5.2	-1 011,5	-975,9
Dotations nettes aux amortissements et provisions	Note 6	-93,6	-99,3
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-86,6</b>	<b>-36,9</b>
% du CA HT		-1,2%	-0,5%
Résultat financier	Note 7	<b>-63,4</b>	<b>-670,7</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ET PARTICIPATIONS</b>		<b>-150,0</b>	<b>-707,5</b>
% du CA HT		-2,1%	-10,0%
Résultat exceptionnel	Note 8	-353,4	-131,2
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS ET PARTICIPATIONS</b>		<b>-503,4</b>	<b>-838,7</b>
% du CA HT		-7,1%	-11,9%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-1,3	-1,0
Impôts sur les bénéfices	Note 9 et Note 11	23,5	23,1
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-481,2</b>	<b>-816,6</b>
% du CA HT		-6,8%	-11,5%

**Bilan actif**

<i>En M€</i>		Exercice N		Exercice N-1
		Brut	Amort.	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
Immobilisations incorporelles	Note 12	2 761,3	717,0	2 044,3
Immobilisations corporelles	Note 12	2 053,5	1 591,8	461,7
Immobilisations financières	Note 13	4 243,8	3 503,9	739,9
<b>Actif immobilisé</b>		<b>9 058,6</b>	<b>5 812,7</b>	<b>3 245,9</b>
Stocks	Note 14	791,4	27,9	763,5
Créances clients	Note 15	338,0	45,3	292,7
Autres créances	Note 15	437,4	25,5	411,9
Disponibilités		105,5		105,5
Charges constatées d'avance	Note 16	92,6		92,6
<b>Actif circulant</b>		<b>1 764,8</b>	<b>98,7</b>	<b>1 666,1</b>
<b>Total actif</b>		<b>10 823,4</b>	<b>5 911,4</b>	<b>4 912,0</b>

**Bilan passif**

<i>En M€</i>		Exercice N	Exercice N-1
		Net	Net
<b>Capitaux propres</b>	Note 17	<b>545,8</b>	<b>1 030,6</b>
<b>Provisions</b>	Note 18	<b>193,8</b>	<b>209,2</b>
Dettes financières	Note 19	1 532,7	1 537,1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 19	10,2	12,0
Dettes fournisseurs	Note 19	1 535,8	1 409,7
Dettes fiscales et sociales	Note 19	332,6	421,1
Dettes sur immobilisations	Note 19	47,3	38,4
Autres dettes	Note 19	698,0	247,4
Produits constatés d'avance	Note 16	15,9	8,9
<b>Dettes</b>		<b>4 172,5</b>	<b>3 674,6</b>
<b>Total passif</b>		<b>4 912,0</b>	<b>4 914,4</b>

# **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**DISTRIBUTION CASINO FRANCE**

## **NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques**

---

### **1.1 Informations générales**

La Société constituée sous forme de SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés.

L'activité principale de la société est la vente de produits alimentaires et non alimentaires dans des magasins de différents formats tels que des hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité qu'elle exploite en propre ou en franchise en France.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31/12/2022.

Ils sont présentés en millions d'euros (M€) sauf indication contraire.

### **1.2 Faits caractéristiques**

#### **Réorganisation du parc magasins**

La Société a poursuivi son plan de transformation et de recentrage de son parc de magasin sur les formats porteurs et structurellement rentables notamment avec une forte expansion en franchise proximité (Ouverture de 650 magasins proxi). Dans la continuité de 2021, la Société a accéléré la conversion de son parc d'hypermarchés traditionnels Géant en Supermarchés Casino (20 conversions réalisées en 2022) et Casino #Hyper Frais, nouveau concept lancé en 2022 destiné à remplacer les 61 magasins restants sous enseigne "Géant Casino" en France.

A fin 2022, 51 conversions ont été réalisées et les 10 hypermarchés restants seront convertis au format Casino #Hyper Frais au cours du premier semestre 2023. Ce nouveau concept permet aux hypermarchés de renforcer la part des produits frais en magasin, en passant de 35% à 50%, tout en maintenant leurs fondamentaux (prix accessibles et produits de qualité et diversifiés). Les produits régionaux seront également plus nombreux, pour correspondre davantage aux terroirs d'implantation de chacun des magasins.

#### **Restructuration**

Au cours de l'année 2022, la Société a absorbé 5 de ses filiales par voie de Transmission Universelle de Patrimoine simplifiant son organigramme. La Société a apporté les branches d'activité "Affiliés" et "Cash and Carry" à la société ExtenC (Détails en note 22.3).

#### **Impact de la guerre en Ukraine et de la crise économique**

La situation géopolitique en Europe de l'Est s'est aggravée le 24 février 2022, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La société n'exerce pas d'activités en Ukraine, en Russie, ni en Biélorussie ; elle n'y détient aucun actif, aucune participation dans des entités, et n'est bénéficiaire d'aucun contrat de franchise. Elle n'est pas affectée de manière significative par les restrictions et les sanctions commerciales imposées par certains États à la Russie. Cependant, le conflit continue d'affecter fortement l'économie et les marchés des capitaux mondiaux et exacerbe une situation déjà difficile sur le plan économique, découlant notamment de l'accélération de l'inflation et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ainsi, les contrôles à l'exportation/importation et les sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie peuvent avoir des effets négatifs sur les activités de la société, sa chaîne d'approvisionnement, ses partenaires commerciaux ou ses clients. De même, les effets indirects se traduisant par une hausse de l'inflation, la fluctuation des prix de l'énergie et des matières premières entraînent une augmentation des coûts de transport et des coûts d'achat de certains produits.

Tous ces effets peuvent interrompre la capacité de la société à fournir certains produits et entraîner des changements dans les habitudes d'achat des clients et des modifications de la structure des coûts (notamment stocks, frais de transport ainsi que masse salariale) et en conséquence se traduire par des incidences potentiellement défavorables sur notre résultat d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. La société n'a pas rencontré de problèmes significatifs d'approvisionnement au cours de l'exercice, malgré quelques ruptures localisées et temporaires. Toutefois, dans un contexte d'approvisionnement tendu, la société est pleinement mobilisée pour assurer un approvisionnement régulier, en augmentant par exemple les stocks de sécurité dans certaines catégories sensibles, afin d'améliorer la disponibilité des produits à des conditions d'achat favorables.

La société n'opère pas dans ces pays en conflit mais continue de surveiller les effets de la guerre et ses expositions indirectes.

**NOTE 2. Règles et méthodes comptables**

---

Les comptes annuels au 31/12/2022 sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2022-01 du 11 Mars 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et l'indépendance des exercices.

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. La Société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

La Direction a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- De l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles,
- De l'évaluation des titres de participation et autres immobilisations financières,
- De l'évaluation des créances clients,
- Des hypothèses retenues dans l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

**NOTE 3. Chiffre d'affaires****Principes comptables**

Le chiffre d'affaires est reconnu soit à la date de livraison de la marchandise ou lors du passage en caisse soit à la date de réalisation de la prestation.

A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes encaissés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

En M€

Chiffre d'affaires	2022	2021
Ventes de biens	6 770,7	6 769,2
Prestations de services	286,0	305,9
<b>TOTAL</b>	<b>7 056,7</b>	<b>7 075,0</b>

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins et entrepôts ainsi que diverses prestations. Le chiffre d'affaires est réalisé à 99,9% en France et à 0,1% à l'étranger.

**NOTE 4. Prix de revient des ventes**

En M€

Prix de revient des ventes	2022	2021
Achats et variations des stocks	-5 163,1	-5 219,3
Coûts logistiques & frais de centrale d'achats	-493,4	-458,1
Coopérations commerciales	352,6	388,4
<b>TOTAL</b>	<b>-5 303,9</b>	<b>-5 289,0</b>

Le montant des coûts logistiques correspond essentiellement aux prestations réalisées par la société Easydis et les frais de centrales d'achats correspondent quand à eux aux prestations réalisées par la société AMC (Achats Marchandises Casino) et par les équipes internes à DCF en charge des fonctions Approvisionnement et Achat.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés par les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à l'émission d'acomptes.

A chaque clôture, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

**NOTE 5. Autres postes du résultat d'exploitation****5.1 Charges de personnel et effectifs**

Les charges de personnel de l'exercice sont constituées des postes suivants :

En M€

Charges de personnel	2022	2021
Salaires et traitements	-548,9	-553,7
Charges sociales	-184,2	-190,1
Intéressement	-1,1	-4,0
<b>TOTAL</b>	<b>-734,3</b>	<b>-747,7</b>

Les effectifs moyens de l'exercice ont été les suivants :

En équivalents Temps Plein

Effectif moyen salarié	2022	2021
Cadres	1 989	2 016
Agents de maîtrise	2 017	2 136
Employés	16 236	16 760
Gérants supérettes	1 219	1 305
<b>TOTAL</b>	<b>21 460</b>	<b>22 217</b>

**5.2 Autres produits et charges d'exploitation**

En M€

Autres produits et charges	2022	2021
Autres achats et charges externes	-923,0	-871,7
Impôts, taxes et versements assimilés	-84,3	-85,4
Autres produits et charges	-4,2	-18,8
<i>Dont production immobilisée</i>	<i>23,2</i>	<i>24,8</i>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 011,5</b>	<b>-975,9</b>

Les autres achats et charges externes sont essentiellement composés de :

En M€

Autres achats et charges externes	2022	2021
Sous traitance	-169,3	-156,9
Locations immobilières et charges locatives	-421,3	-398,9
Entretien et réparation	-81,6	-81,2
Frais de publicité	-132,0	-114,7
<b>TOTAL</b>	<b>-804,2</b>	<b>-751,7</b>

La production immobilisée correspond essentiellement à l'activation de coûts appelés « frais de concept » et « frais d'expansion » dans le cadre d'investissements liés principalement à (i) des projets de création, de rénovation et d'extension de magasins et (ii) des projets de création de logiciels.

Les transferts de charges correspondent essentiellement au reclassement en résultat exceptionnel des coûts liés aux cessions et fermetures de sites, à la rationalisation et la modernisation du parc de magasins et à la réorganisation des structures centrales. Ces coûts ont été initialement enregistrés dans les postes suivants du compte de résultat :

En M€

Transferts de charges	2022	2021
Achats et variations de stocks	16,9	15,4
Autres achats et charges externes	42,2	29,3
Autres charges	6,5	7,6
Frais de personnel	36,5	54,4
Impôts, taxes et versements assimilés	0,1	0,1
Dotations aux amortissements et provisions	10,8	4,9
<b>TOTAL</b>	<b>112,9</b>	<b>111,6</b>

**NOTE 6. Dotations nettes aux amortissements et provisions**

En M€

Dotations nettes aux amortissements et provisions	2022	2021
<b>Dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-98,8</b>	<b>-109,4</b>
<b>Dotations nettes aux autres provisions</b>	<b>5,2</b>	<b>10,1</b>
Dont actifs circulants	-4,0	1,4
Dont risques et charges	9,2	8,7
<b>TOTAL</b>	<b>-93,6</b>	<b>-99,3</b>

**NOTE 7. Résultat financier**

Les charges financières nettes sont composées de :

En M€

Résultat financier	2022	2021
Dotations nettes des reprises pour dépréciation des titres de participations	20,6	-559,3
Autres charges financières	-94,9	-208,0
Autres produits financiers	10,9	96,7
<b>TOTAL</b>	<b>-63,4</b>	<b>-670,7</b>

Les dotations nettes des reprises pour dépréciation des titres de participation s'élèvent à 20,6 M€ en 2022 et concernent essentiellement Floréal pour 17,4 M€ et Casino Carburants pour 3,6 M€. Elles s'élevaient à -559,3 M€ en 2021 et concernaient essentiellement Franprix Leader Price Holding pour -541,5 M€, Codim pour -21,7 M€, Floréal pour 2,2 M€ et Casino Carburants pour 1,5 M€.

Les autres charges financières nettes des autres produits financiers sont essentiellement constituées :

- d'intérêts des emprunts de -57,4 M€ (VS -57,7 M€ en 2021),
- d'intérêts sur comptes courants avec les sociétés apparentées pour -15,6 M€ (VS -9,1 M€ en 2021),
- de mail de fusion de -10,7 M€ (VS -134,0 M€ en 2021 compensé par un abandon de créances de 89,8 M€ concédé par Casino Guichard Perrachon au profit de la Société en relation avec la TUP de Casino Restauration) constaté cette année au titre des opérations de TUP (Détail en note 22.3),
- des revenus de titres pour 7,3 M€ (VS 4,6 M€ en 2021).



**NOTE 8. Résultat exceptionnel****Principes comptables**

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques.

Les postes significatifs du résultat exceptionnel sont :

En M€

Résultat exceptionnel	2022	2021
Résultat de cessions d'immobilisations	-1,7	-5,0
<b>Résultat de cessions d'actifs</b>	<b>-1,7</b>	<b>-5,0</b>
Reprises / Dotations nettes pour dépréciation des actifs	-238,6	-10,4
Autres charges et produits exceptionnels	-113,1	-115,8
<b>Résultat autre que cessions d'actifs</b>	<b>-351,7</b>	<b>-126,2</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-353,4</b>	<b>-131,2</b>

Les autres charges et produits exceptionnels reconnus en 2022 et en 2021 sont principalement liés à la rationalisation et transformation du parc de magasin, à la réorganisation des structures centrales, aux coûts liés aux changements de concept pour un total de -98,2 M€ et -144,1 M€ en 2021 (voir note 5.2 - transferts de charges).

Les dotations nettes pour dépréciation des actifs sont principalement liées à la mise à jour de la valeur des actifs en lien avec la rationalisation et la transformation du parc magasins pour un total de -237,2 M€.

**NOTE 9. Charges d'impôts**

En M€

Charges d'impôts	2022	2021
Résultat courant	-150,0	-707,5
Participation des salariés	-1,3	-1,0
Résultat exceptionnel	-353,4	-131,2
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-504,7</b>	<b>-839,8</b>
Impôts sur le résultat courant (après participation)	23,5	23,1
Impôt sur le résultat exceptionnel	0,0	0,0
<b>Charges ou produits d'impôts</b>	<b>23,5</b>	<b>23,1</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-481,2</b>	<b>-816,6</b>

**NOTE 10. Variation des provisions**

	Montant en début d'exercice	Dotations			Apport	Reprises			Montant en fin d'exercice	
		Exploitat.	Financier	Except.		Exploitat.	Financier	Except.		
<i>En M€</i>										
Amortissements dérogatoires	127,7	0,0	0,0	25,3	0,0	0,0	0,0	28,9	124,2	
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>127,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>25,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>28,9</b>	<b>124,2</b>	
<b>Total provisions pour risques et charges (1)</b>	<b>209,2</b>	<b>149,4</b>	<b>0,0</b>	<b>92,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>158,5</b>	<b>0,0</b>	<b>98,0</b>	<b>193,8</b>	
Dépréciation immobilisations incorporelles	226,1	0,0	0,0	392,1	0,0	0,0	0,0	225,4	392,8	
Dépréciation immobilisations corporelles	60,1	1,3	0,0	105,7	0,0	1,2	0,0	58,9	107,0	
Dépréciation titres de participation	3 523,9	0,0	1,5	0,0	-0,8	0,0	22,2	0,0	3 502,5	
Dépréciation autres immobilisations financières	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	
<b>Total provisions dépréciation actif immobilisé</b>	<b>3 811,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>497,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>22,2</b>	<b>284,3</b>	<b>4 003,8</b>	
Dépréciation stocks	8,4	8,3	0,0	19,5	0,0	8,3	0,0	0,0	27,9	
Dépréciation clients	41,7	14,7	0,0	0,0	-0,5	10,6	0,0	0,0	45,3	
Dépréciation autres postes de l'actif circulant	10,7	0,6	0,0	15,0	0,0	0,8	0,0	0,0	25,5	
<b>Total provisions dépréciation actif circulant</b>	<b>60,7</b>	<b>23,6</b>	<b>0,0</b>	<b>34,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>19,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>98,7</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 209,2</b>	<b>174,3</b>	<b>1,5</b>	<b>649,8</b>	<b>-1,6</b>	<b>179,4</b>	<b>22,2</b>	<b>411,1</b>	<b>4 420,4</b>	

(1) Voir note 18.1

Les valeurs indiquées dans la colonne apport sont liées aux transmissions universelles de patrimoine des sociétés Sumacas Agen, Nérée, Idrondis, Rokenky et Sauvadis et à l'apport partiel d'actif des branches "Affiliés" et "Cash And Carry" à la société ExtenC.

La variation des provisions pour dépréciation des actifs est expliquée en note 8 dans les commentaires du résultat exceptionnel.

## **NOTE 11. Impôt sur les bénéfices**

### **11.1 Répartition de l'impôt**

La répartition de l'impôt suivant la nature des résultats est la suivante :

<i>En M€</i>	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Participation	TOTAL
Montants avant impôts	-86,6	-63,4	-353,4	-1,3	-504,7
Charges d'impôts					0,0
Crédits d'impôts	23,5				23,5
<b>Montant net</b>	<b>-63,1</b>	<b>-63,4</b>	<b>-353,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>-481,2</b>

L'impôt sur le résultat courant est principalement constitué par le crédit d'impôt mécénat.

La société Distribution Casino France fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société-mère est Casino Guichard-Perrachon SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à Casino Guichard-Perrachon ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société Distribution Casino France comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2022 est de 2 507 M€ dont 2 477 M€ constaté pendant la période d'intégration.

### **11.2 Fiscalité différée**

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 749 M€ et correspond principalement à l'utilisation future des déficits.

L'accroissement de la dette future d'impôt provenant de la provision pour amortissement dérogatoire s'élève à 32 M€.

La fiscalité différée est calculée sur le taux d'IS en vigueur lorsque les décalages dans le temps se retourneront.

**NOTE 12. Immobilisations incorporelles et corporelles****Principes comptables****\*Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Elles sont principalement composées de fonds commerciaux, de parts de marché, de coûts de développement, de logiciels et de droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail.

Les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.

Le mali technique constaté lors des opérations de fusions et assimilés, est ventilé par catégorie d'actifs sous-jacents apportés.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

**\*Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles**

La durée d'amortissement des logiciels est de 3 ans ou 5 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les logiciels de type ERP sont amortis sur une durée de 8 années.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

<b>Nature des immobilisations</b>	<b>Durée</b>
Bâtiments, constructions (Gros œuvre)	50 ans
Etanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Terrains, parkings et agencements	20 ans
Agencements constructions (second œuvre)	10 à 20 ans
Agencements espaces verts	40 ans
Ascenseurs	25 ans
Installations électriques et installations frigorifiques	15 ans
Matériels et outillages	5 à 15 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobiliers de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, aménagements, installations diverses (matériels)	10 à 20 ans

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissement dérogatoire.

**\*Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont affectées à des groupes d'actifs

Un groupe d'actif est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs

Ces regroupements d'actif sont définis comme suit :

- pour les hypermarchés et les supermarchés, le groupe est le magasin,
- pour la proximité, le groupe est constitué de l'ensemble des magasins du réseau.

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, le fonds commercial est testé au niveau de la société

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché d'un site est déterminée en retenant un pourcentage de chiffre d'affaires toutes taxes comprises apprécié en fonction de sa rentabilité.

Pour les actifs destinés à la vente, la valeur recouvrable tient compte notamment des prix prévus dans le cadre des promesses de ventes signées.

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, toute dépréciation des fonds commerciaux est irréversible.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, concernant la valeur d'utilité, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 2 % et 6.1 %.

**\*Cessions des immobilisations incorporelles**

En cas de cession d'un établissement, une quote-part du fonds de commerce de la société fait l'objet d'une sortie d'actif. Cette quote-part correspond au prorata de la valeur vénale du fonds de commerce cédé par rapport à la valeur vénale du fonds de commerce global de la Société.

**12.1 Etat des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles**

En M€	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Fonds commerciaux	2 291,6	1,8	-2,2	1,2	2 292,4
Droits au bail	55,7	0,0	-2,4	0,1	53,3
Autres immobilisations incorporelles	388,3	28,0	-0,6	-0,2	415,6
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>2 735,6</b>	<b>29,8</b>	<b>-5,2</b>	<b>1,1</b>	<b>2 761,3</b>
Terrains	28,3	3,9	-0,2	0,2	32,3
Constructions	58,6	1,9	-0,6	0,1	60,1
Autres immobilisations corporelles	1 966,6	80,1	-90,9	5,3	1 961,2
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 053,4</b>	<b>86,0</b>	<b>-91,6</b>	<b>5,7</b>	<b>2 053,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 789,1</b>	<b>115,7</b>	<b>-96,9</b>	<b>6,8</b>	<b>4 814,8</b>

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles correspond essentiellement à l'acquisition ou l'évolution de logiciels et applications.

Les acquisitions des immobilisations corporelles de l'exercice correspondent aux dépenses de rénovation, d'aménagement, d'ouverture et d'extension des magasins dont principalement :

- 27,6 M€ pour les hypermarchés,
- 50,1 M€ pour les supermarchés,
- 6,7 M€ pour les magasins de proximité.

Les diminutions de l'exercice correspondent essentiellement :

- à la vente de différents fonds de proximité dans le cadre du passage d'un mode de gestion intégré en franchise,
- à la sortie des fonds de commerce (y compris des immobilisations corporelles) fermés définitivement pour les sites de proximité intégrés et franchisés donnés en location gérance (17,7 M€),
- à la mise au rebut de divers matériels et agencements en hypermarchés, supermarchés et proximité (36,3 M€),
- à des cessions d'immobilisations à des leasers (42,1 M€).

Les autres variations sont liées aux apports sous forme de TUP des sociétés Sumacas Agen, Nérée, Idrondis, Rokenky et Sauvadis et à l'apport partiel d'actif des branches Affiliés et Cash and Carry à la société ExtenC. Ces opérations ont généré une augmentation des fonds commerciaux (1,2 M€) et des autres immobilisations corporelles (5,3 M€).

**12.2 Etat des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles**

En M€	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Montant en fin d'exercice
Amortissements des immob. incorporelles	303,4	21,3	-0,6	0,0	324,1
Amortissements des immob. corporelles	1 438,5	90,6	-49,1	4,8	1 484,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 741,9</b>	<b>112,0</b>	<b>-49,7</b>	<b>4,8</b>	<b>1 808,9</b>

La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles est détaillée en note 10.

La diminution des amortissements est liée aux :

- Cessions pour 13,4 M€
- Mises au rebut pour 36,3 M€

Les autres variations sont principalement liées aux TUP notamment des sociétés suivantes :

- Nérée pour 2,0 M€
- Rokenky pour 2,0 M€
- Sauvadis pour 0,8 M€

**NOTE 13. Immobilisations financières****Principes comptables****\*Coût d'entrée des immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition font l'objet d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

**\*Dépréciation des immobilisations financières**

Une dépréciation des titres de participations ramène les valeurs nettes à leurs valeurs actuelles si celles-ci leur sont inférieures.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur utilité pour la Société.

La Société a procédé à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant soit une valorisation sur la base de l'actif net réévalué, soit une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôts appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 2 % et à 6,1 %.

**Etat des valeurs brutes des immobilisations financières**

En M€	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Participations et autres titres (1)	4 136,0	25,8	0,0	-0,5	4 161,3
Prêts et autres immobilisations fin.	78,3	177,6	-173,5	0,1	82,5
<b>TOTAL</b>	<b>4 214,3</b>	<b>203,4</b>	<b>-173,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>4 243,8</b>

(1) Pour plus de précisions, se reporter au tableau des filiales en note 24.

La dépréciation des immobilisations financières est détaillée en note 10.

L'augmentation des participations et autres titres est principalement due à l'acquisition des titres de la société Smart Good Things Holding pour 23,6M€.

La variation nette des prêts et autres immobilisations financières est principalement due aux :

- Dépôts et garantie versés pour 174,8 M€ et remboursés pour 170,5 M€ principalement dans le cadre des opérations de financement,

- Prêts effort construction 2022 pour 2,7 M€ et à la mobilisation sans recours des prêts effort construction des années antérieures pour -3,0 M€.

Le total des prêts et autres immobilisations financières se répartit pour 22,1 M€ à un an au plus et pour 60,4 M€ à plus d'un an.

**NOTE 14. Stocks****Principes comptables**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti) à l'exception du stock des magasins de proximité. La valeur de ce dernier est déterminée en appliquant sur le prix de vente, un coefficient correspondant à un taux de marge moyen par rayon (stock initial + entrées du mois), destiné à ramener ce stock à un prix de revient d'achat.

Une dépréciation ramène le stock à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

**Décomposition des stocks**

<i>En M€</i>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Valeurs brutes	791,4	718,1
Dépréciations	27,9	8,4
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>763,5</b>	<b>709,7</b>

La dépréciation des stocks est détaillée en note 10.

L'augmentation de la valeur du stock en 2022 est due aux actions de réductions des ruptures sur certains produits compte tenu du contexte économique actuel (voir note faits marquants).

L'augmentation de la dépréciation est liée à la reconnaissance d'une perte de valeur des stocks non alimentaires dans le cadre du passage des hypermarchés Geant au nouveau concept Casino# Hyper Frais pour -19,5 M€.



**NOTE 15. Créances****Principes comptables****\* Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

**\* Groupes et associés**

Les sociétés du Groupe Casino utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement entre Casino Finance (centrale de financement des entités françaises du Groupe Casino) et les filiales,
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe Casino.

**Décomposition et échéances des créances**

En M€	2022	2021
Clients (1)	338,0	243,2
Dépréciations	-45,3	-41,7
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>292,7</b>	<b>201,6</b>
Autres créances d'exploitation (1)	185,6	163,9
Dépréciations	-1,4	-1,3
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>184,2</b>	<b>162,6</b>
Groupes et associés (1)	93,6	107,1
Dépréciations	0,0	0,0
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>93,6</b>	<b>107,1</b>
Autres actifs circulants (1)	158,3	138,8
Dépréciations	-24,2	-9,4
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>134,1</b>	<b>129,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>704,6</b>	<b>600,7</b>

(1) Le total des valeurs brutes de l'actif circulant se répartit pour 686,3 M€ à un an au plus et pour 89,1 M€ à plus d'un an.

Les autres créances d'exploitation sont constituées principalement des créances sur fournisseurs (Ristournes et avoirs à recevoir), et des créances sur l'état (TVA et autres produits fiscaux).

Les autres actifs circulants sont constituées principalement des participations fournisseurs liées aux offres commerciales prises à leur charge, de créances diverses (produits à recevoir, crédit Barter, créances sur des organismes bons cadeaux et chèques restaurant) et d'investissements à financer.

L'augmentation des créances clients est en lien avec l'accroissement du parc de franchisé proximité (voir note 1.2 Faits caractéristiques).

La dépréciation des créances est détaillée en note 10.

Dans cette rubrique sont comptabilisés des produits à recevoir pour un montant de 131,8 M€ qui se décomposent comme suit :

En M€	2022	2021
Clients et comptes rattachés	30,0	35,7
Autres créances d'exploitation	86,7	75,3
Créances diverses	15,2	15,5

**NOTE 16. Comptes de régularisation**

---

En M€	2022	2021
Charges constatées d'avance	92,6	79,7
Produits constatés d'avance	-15,9	-8,9

Les charges constatées d'avance sont, pour l'essentiel, constituées de loyers, de charges locatives, de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatives à des périodes postérieures. Elles regroupent aussi les charges relatives aux coûts de développement du réseau de Franchises et aux budgets d'ouverture versés aux franchisés. Ces coûts sont étalés sur la durée du contrat de Franchise.

Les produits constatés d'avance correspondent en majorité à des coopérations commerciales obtenues des fournisseurs et relatives à des achats sur des périodes ultérieures ainsi que des avantages octroyés par les bailleurs suite à la signature de nouveaux baux et étalés sur la durée du bail.

**NOTE 17. Capitaux propres****17.1 Variation des capitaux propres**

<i>En M€</i>	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution de dividendes	Clôture
Capital	106,8				106,8
Primes	1 582,8	0,0	-791,3		791,4
Réserve légale	4,6				4,6
Report à nouveau	25,3	0,0	-25,3		0,0
Résultat de l'exercice	-816,6	-481,2	816,6		-481,2
Provisions réglementées	127,7	-3,6			124,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 030,6</b>	<b>-484,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>545,8</b>

**17.2 Composition du capital social**

Le capital social est composé de 106 801 329 actions au nominal de 1 € détenues à 100% par Casino Guichard-Perrachon.

**NOTE 18. Provisions pour risques et charges**

---

**Principes comptables****\* Indemnités de départ à la retraite**

Les salariés qui font valoir leur droit à la retraite bénéficient d'une allocation de départ en fonction de leur ancienneté.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles telles que les augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter en 2021 la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ à la retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

**\* Médaille du travail**

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

**\* Primes pour services rendus - gérants mandataires**

Lors de leur départ, les gérants mandataires ayant dix ans d'ancienneté perçoivent une prime pour services rendus. Les engagements de la société à ce titre font l'objet d'une évaluation à la valeur actuelle probable des droits accumulés selon la méthode des unités de crédit projetées ; cette évaluation tient compte des hypothèses de taux de rotation des gérants, du taux d'actualisation, du taux d'augmentation des primes et du taux de mortalité.

**\* Autres provisions pour risques et charges**

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

**18.1 Etat des provisions pour risques et charges**

<i>En M€</i>	<b>Montant en début d'exercice</b>	<b>Dotation</b>	<b>Apport (2)</b>	<b>Reprise (1)</b>	<b>Montant en fin d'exercice</b>
Provisions pour risques et litiges divers	46,1	34,5	0,0	42,0	38,7
Provisions pour charges diverses	71,4	65,8	0,0	64,5	72,7
Provisions prime services rendus	10,4	5,5	0,0	10,4	5,5
Provisions indemnités fin de carrière (Note 18.2)	57,2	56,1	-0,3	56,9	56,1
Provisions médailles du travail	20,4	0,3	0,0	4,8	15,9
Provisions IS/Plus value comptables	0,7	0,7	0,0	0,7	0,7
Provisions programme de fidélité	3,0	78,5	0,0	77,3	4,2
<b>TOTAL</b>	<b>209,2</b>	<b>241,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>256,5</b>	<b>193,8</b>
<i>Dont d'exploitation</i>		149,4		158,5	
<i>Dont financières</i>					
<i>Dont exceptionnelles</i>		92,1		98,0	

(1) Dont reprise de provisions devenues sans objet pour 1,6 M€. Celles-ci concernent essentiellement des reprises de provisions pour litiges.

(2) Lié à l'apport partiel d'actifs des branches "Affiliés" et "Cash And Carry" à la société ExtenC.

Les provisions pour risques et litiges divers sont composées de divers montants liés à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), fiscale ou économique (contrefaçons...).

Les provisions pour charges diverses sont constituées principalement des provisions pour restructurations.

Dans le cours normal de ses activités, DCF est engagé dans un certain nombre de litiges et d'arbitrages avec des tiers, fournisseurs, salariés, administrations ... Des provisions sont ainsi constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

**18.2 Détail des indemnités de départ à la retraite**

PROVISION RETRAITES <i>En M€</i>	Au 01/01/2022	Apport	Variation exercice	Au 31/12/2022	Ecart actuariel non comptabilisé	Engagement réel au 31/12/2022
Valeur actuarielle des engagements (A)	57,2	-0,3	-0,8	56,1	17,0	73,1
Actifs financiers de couverture (B)						
<b>Provision (A + B)</b>	<b>57,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>56,1</b>	<b>17,0</b>	<b>73,1</b>

VARIATION PROVISION	Coût fin.	Rdt attendu	CSR (1)	Amortissement écart actuariel	Effet réduction et variation de périmètre	Charge exercice	Verst actifs	Remboursement actifs	Presta. Versées	Variation exercice
Valeur actuarielle des engagements (A)	0,8		7,9	5,5	-9,9	4,3			-5,4	-1,1
Actifs financiers de couverture (B)										
	<b>0,8</b>	<b>0,0</b>	<b>7,9</b>	<b>5,5</b>	<b>-9,9</b>	<b>4,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-5,4</b>	<b>-1,1</b>

(1) CSR = Coût des Services Rendus

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice sont les suivantes :

- taux d'augmentation des salaires : 2,5 %,
- âge de départ à la retraite : 64 ans,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- taux de charges sociales : 36,0 %,
- taux de présence : taux moyen de 2018 à 2022,
- taux d'actualisation : 3,8 %.

**18.3 Engagements de primes pour services rendus des gérants mandataires**

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2022 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,8 %,
- taux d'augmentation des commissions : 2,8 %,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- Taux de charges appliqué : 38,0 %,
- Taux de présence : taux moyen de 2020 à 2022.

**NOTE 19. Dettes****Principes comptables**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

**Décomposition et échéances des dettes**

En M€	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts en début d'exercice
Emprunts et concours bancaires	114,8	105,9	8,9	0,0	129,8
Dettes financières diverses	1 417,9	82,2	1 335,7	0,0	1 407,3
	<b>1 532,7</b>	<b>188,1</b>	<b>1 344,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1 537,1</b>
Fournisseurs	1 535,8	1 535,8	0,0	0,0	1 409,7
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	10,2	10,2	0,0	0,0	12,0
Dettes fiscales et sociales	332,6	332,6	0,0	0,0	421,1
Dettes sur immobilisations	47,3	47,3	0,0	0,0	38,4
Groupes et associés	629,0	629,0	0,0	0,0	202,3
Autres dettes	69,0	69,0	0,0	0,0	45,1
Produits constatés d'avance	15,9	9,1	2,7	4,0	8,9
	<b>2 639,8</b>	<b>2 633,0</b>	<b>2,7</b>	<b>4,0</b>	<b>2 137,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 172,5</b>	<b>2 821,1</b>	<b>1 347,4</b>	<b>4,0</b>	<b>3 674,6</b>

Les dettes financières diverses sont essentiellement composées d'emprunts vis à vis d'autres sociétés du Groupe Casino.

Les charges à payer comprises dans les dettes sont composées des opérations ci-dessous (en M€) :

En M€	2022	2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369,6	295,1
Dettes fiscales et sociales	147,7	163,3
Dettes sur immobilisations	20,8	16,7
Comptes sociétés apparentées	17,3	11,0
Autres dettes	49,7	36,2

**NOTE 20. Opérations avec les parties liées**

---

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.



**NOTE 21. Engagements hors bilan****21.1 Autres engagements***En M€*

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Cautions bancaires et personnelles	31,4	32,4
Nantissements	48,7	61,7
Autres	0,8	0,8
	<b>81,0</b>	<b>94,9</b>
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>		
Loyers	1 256,7	1 212,7
	<b>1 256,7</b>	<b>1 212,7</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Cautions bancaires	0,2	0,2
	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>

**21.2 Passif éventuel**

Dans le cadre normal de ses activités, la Société est exposée à des actions judiciaires ainsi qu'à des contrôles fiscaux, sociaux et administratifs.

Tout risque clairement identifié et estimé avec une probabilité sérieuse de réalisation a fait l'objet d'une provision. En dehors de ces risques provisionnés, il n'existe aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse connue à la clôture de l'exercice, susceptible d'affecter les résultats, le patrimoine ou l'activité de la société.

**NOTE 22. Autres informations****22.1 Rémunération des organes de direction**

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la Société.

**22.2 Honoraires des commissaires aux comptes**

Incluse dans un périmètre de consolidation, la Société est dispensée de toute information sur les honoraires des commissaires aux comptes figurant aux comptes de résultat de l'exercice.

**22.3 Informations sur les opérations de fusion, d'apport et de TUP de l'exercice**

Les sociétés ci-dessous ont fait l'objet d'une TUP dans la société DCF  
En M€

Société	Activité	Boni de Fusion constaté en produit financier	Vrai Mali constaté en charges financières	Mali technique constaté en IDA	Mali technique constaté en fonds de commerce	Total Mali
Sumacas Agen	Sans activité		3,1			3,1
Nérée	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF et casino Carburant		1,3	0,4		1,7
Idrondis	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF et casino Carburant		2,7	0,1	0,1	2,9
Rokenky	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		2,1		0,4	2,5
Sauvadis	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF et casino Carburant		1,5		0,1	1,6
	<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>10,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>11,9</b>

EXTENC : En 2022, la Société a effectué un Apport partiel d'actif des branches "Affiliés" et "Cash And Carry" à la société ExtenC. La valeur nette des apports est de 2,0 M€. L'apport a été rémunéré à hauteur de 31 153 actions pour un total de 2.0 M€. Depuis l'exercice 2022, DCF détient désormais 100% d'ExtenC (Voir note 24).

**22.4 Informations sur le Groupe Consolidant**

La tête de groupe est la société Casino Guichard-Perrachon SA, société anonyme à conseil d'administration (n° SIRET 554 501 171 32465), dont l'adresse est la suivante :

1, cours Antoine Guichard  
42 008 Saint-Etienne cedex 2

Une copie des comptes consolidés peut être obtenue à cette adresse ou sur le site internet <https://www.groupe-casino.fr>.

## **NOTE 23. Evènements postérieurs à la clôture**

---

### **Réorganisation du parc magasins**

Depuis le début de l'année, pour continuer son plan de transformation, 9 Hypermarchés Casino ont été convertis au format Casino #Hyper Frais.

### **Réorganisation juridique des activités en France**

Le 15 juin 2022, le Groupe a annoncé envisager de simplifier et accroître la lisibilité de son organisation juridique en France en plaçant l'ensemble de ses filiales de distribution alimentaire (principalement Franprix, Monoprix, Distribution Casino France, Easydis et AMC) sous une société holding commune détenue à 100% par Casino, Guichard-Perrachon.

Cette société, dénommée CGP Distribution France a été constituée au second semestre 2022. À la suite de l'information et de la consultation des institutions représentatives du personnel des filiales concernées, les entités du périmètre Monoprix ont d'ores et déjà été placées sous cette société holding détenue à 100% par Casino, Guichard-Perrachon. L'apport des activités de Distribution Casino France, ultime étape de cette réorganisation, interviendra durant le premier semestre 2023.

### **Communiqué du Groupe Casino**

Le groupe Casino a annoncé le 24 avril 2023 plusieurs projets d'accord en cours de discussion avec Le Groupement Les Mousquetaires et TERACTION. Ce communiqué du Groupe est repris ci-dessous.

« Dans le cadre du projet de création d'un nouvel acteur français de la distribution responsable et durable, valorisant le revenu des agriculteurs et annoncé le 9 mars 2023 par le groupe Casino et TERACTION, le Groupement Les Mousquetaires, le groupe Casino et TERACTION ont annoncé le 24 avril 2023 être en discussions exclusives pour approfondir la coopération stratégique existante entre le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino.

Le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino envisagent de prolonger de deux ans la durée de leurs alliances jusqu'en 2028 (Auxo Achats Alimentaires, Auxo Achats Non Alimentaires et Auxo Achats Non Marchands) et d'étendre leurs accords au nouvel ensemble à constituer entre le groupe Casino et TERACTION, qui serait contrôlé par le groupe Casino.

Il est par ailleurs envisagé de bâtir de nouveaux partenariats entre le nouvel ensemble et le Groupement Les Mousquetaires :

- une alliance aux achats dans les produits alimentaires de Marque Distributeur,
- un approvisionnement auprès des filières Marée et Boucherie du Groupement Les Mousquetaires, s'appuyant sur le savoir-faire reconnu d'AgroMousquetaires,
- un accès pour le Groupement Les Mousquetaires à l'expertise reconnue des filières produits frais de TERACTION Ferme France, entité nouvellement créée et en charge de l'approvisionnement en produits agricoles et locaux de l'entité à constituer.

En outre, la nouvelle entité pourrait céder au Groupement Les Mousquetaires sur plusieurs années et à prix de marché un ensemble de points de vente issus du périmètre Casino France représentant au minimum 1,1Md€ de chiffre d'affaires TTC. Tout en maintenant le volume global négocié par les alliances aux Achats et en préservant l'emploi, ces transferts permettraient d'accélérer le recentrage géographique des enseignes Casino sur les régions cibles et prioritaires pour son nouveau projet et à Intermarché de compléter son maillage national.

Par suite, le Groupement Les Mousquetaires pourrait devenir également actionnaire minoritaire de la nouvelle entité. Dans ce contexte, InVivo et le Groupement Les Mousquetaires envisagent un investissement de 300M€ dans la nouvelle entité. Conformément au communiqué du 9 mars 2023, Casino et les actionnaires de référence de TERACTION ont initié des discussions avec d'autres investisseurs potentiels pour venir compléter le tour de table confirmant l'objectif de lever un montant total de 500M€ de fonds propres afin de doter ce nouvel ensemble de moyens financiers complémentaires pour mettre en œuvre son plan stratégique ambitieux.

Ce projet reste conditionné à la conclusion d'un accord engageant entre les parties qui pourrait intervenir avant la fin du second trimestre 2023. »

En l'absence d'accord engageant entre les parties, aucune incidence financière n'a été identifiée au titre des comptes clos au 31 décembre 2022 de Distribution Casino France potentiellement concernée par la cession éventuelle de magasins.

**NOTE 24. Liste des filiales et participations**

EN M€

SOCIETES	SIREN	Capital	Capitaux Propres	Quote part du capital détenu en %	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice hors taxes 2022	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2022	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
						Brute	Nette					
<b>1- FILIALES (50 % au moins de capital détenu)</b>												
SA FLOREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	950 405 928	53,5	77,6	100,00	14 377 126	99,9	77,6			746,2	22,0	-
SAS CASINO CARBURANTS 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	428 267 942	5,1	15,6	65,58	3 332 230	20,1	10,2			478,3	9,7	-
FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING 123 quai Jules Guesde 94400 VITRY SUR SEINE	343 045 316	1 409,9	-602,7	100,00	1 409 942 412	3 725,4	488,9			21,4	-75,3	-
SACODIM 2 RN 193 28600 FURIANI	400 594 412	13,9	2,2	100,00	2 000 000	267,1	38,4			41,0	-10,4	
BREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	440 294 619	0,5	2,4	99,94	5 011	6,6	3,5			0,6	0,2	
EXTENC 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	824 152 128	0,0	- 1,2	100,00	32 153	3,8	3,8			111,9	- 3,3	
DILUX 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	323 801 894	2,6	5,4	99,82	164 647	11,4	11,4			1,3	0,8	
DIVERS						1,6	0,4	1,3				
<b>TOTAL</b>						<b>4 135,9</b>	<b>634,2</b>					
<b>1- PARTICIPATIONS (entre 10 et 50 % de capital détenu)</b>												
DIS AVAL 73150 VALD'ISERE	780 112 785	0,0	0,9	36,00	576	1,3	0,6			2,8	0,3	
SMART GOOD THINGS HOLDING 4 rue Bernard Palissy 92800 PUTEAUX	891 458 317	1,2	31,3	10,00	119 247	23,6	23,6			21,4	- 1,1	
DIVERS						0,6	0,5					
<b>TOTAL</b>						<b>25,4</b>	<b>24,6</b>					
<b>1- PARTICIPATIONS moins de 10 % de capital détenu)</b>												
DIVERS						0,0	0,0					
<b>TOTAL</b>						<b>0,0</b>	<b>0,0</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>4 161,3</b>	<b>658,8</b>					

**DISTRIBUTION CASINO FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 106.801.329 €  
Siège social : 1 cours Antoine Guichard, 42000 SAINT-ETIENNE  
428 268 023 R.C.S. SAINT-ETIENNE  
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE  
L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 9 MAI 2023**

(...)

La Présidente soumet ensuite les décisions à l'ordre du jour au vote de l'Associée Unique qui adopte les décisions ci-après.

(...)

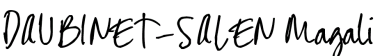
**DEUXIEME DÉCISION**

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une perte de 481.240.213,81 € en totalité sur le compte « *Primes d'émission, de fusion, d'apport* » qui s'élève après affectation à 310.181.513,72 €.

L'Associée Unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

(...)

**Extrait certifié conforme  
La Présidente  
Mme Magali DAUBINET SALEN**

DocuSigned by:  
  
97ACB2EC199B4BB...